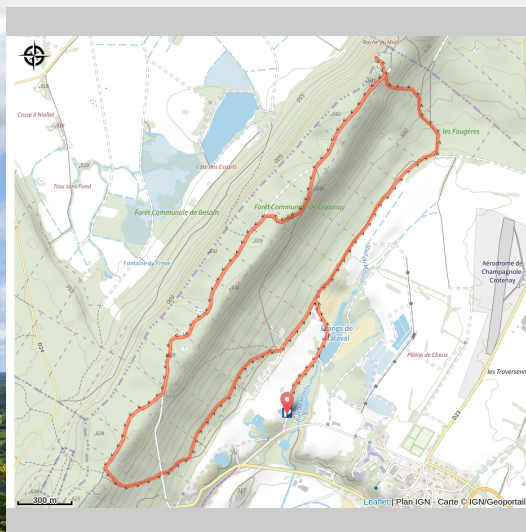


La Roche du Midi

Champagnole Nozeroy Jura



(CC CNJ)



La Combe d'Ain, une entité paysagère remarquable du Jura, offre un riche patrimoine naturel et historique. Au cœur de cette région, la voie PLM relie Champagnole à Doucier, traversant des communes pittoresques jusqu'au majestueux lac de Chalain. Un parcours vous est proposé pour apprécier toute la beauté de ces lieux.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 167 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune - Flore, Forêt, Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Golf, Crotenay

Arrivée : Golf, Crotenay

Balisage :  PR®

Partir à **Malaval** en longeant les étangs du même nom. Passer le long de la forêt, au pied de la côte de l'Heute, avant d'entamer, depuis **Les Fougères**, une montée assez difficile pour atteindre **Sur Les Fougères** puis la **Roche du Midi** (belvédère surplombant Besain et son étang, 200 m aller-retour).

La balade se poursuit sur la ligne de crête pour atteindre le **Point de vue de l'Heute** qui domine la plaine de Crotenay (possibilité de retour direct par le **Golf**). En arrivant au **Col de Pointat**, redescendre au **Golf**, en empruntant une ancienne voie romaine, et terminer la balade par **Malaval**.

Randonnée n°50 du topo pédestre CNJ Tourisme.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

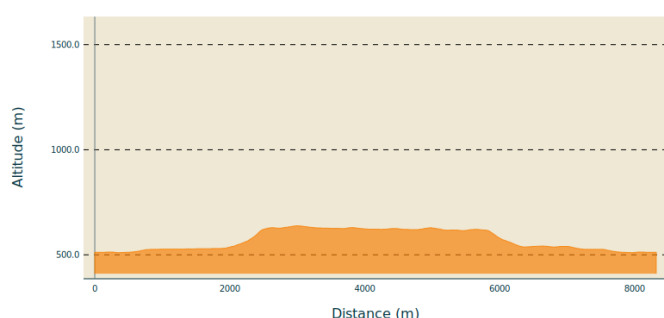
APPB Ecrevisse À Pattes Blanches Et Faune Patrimoniale Associée (39)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Cité administrative VIOTTE
5 voie Gisèle Halimi - BP 31269
25005 BESANÇON CEDEX
Tél : 03 39 59 62 00

Cet arrêté permet d'une part de localiser les sites concernés et d'autre part, de réglementer, dans ces sites, certaines activités afin de préserver le biotope naturel de l'écrevisse à pattes blanches et de la faune patrimoniale associée.

Profil altimétrique



Altitude min 510 m
Altitude max 638 m